



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Limitations de vitesse

Question écrite n° 37508

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur les dispositifs ralentisseurs du type « dos d'âne ». Il lui demande quel bilan peut être tiré suite à l'expérience de ces dispositifs, d'une part en ce qui concerne le réseau routier national et, par ailleurs, s'il en a connaissance, pour ce qui est des voies communales et départementales.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37508

Rubrique : Circulation routière

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 960